



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SE DÉPARTIR ÉCOLOGIQUEMENT D'UN SAPIN NATUREL

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 décembre 2010 – Compo-Haut-Richelieu souhaite informer les citoyens que divers moyens existent pour se départir écologiquement d'un sapin naturel après le temps des Fêtes. Consigne importante à respecter : aucune décoration (ampoules, guirlandes, glaçons, etc.) ne doit se trouver dans le sapin.

Écocentres

Tous les citoyens peuvent se départir de leur sapin de Noël naturel de façon écologique en l'apportant à l'un des trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu, soit à Saint-Jean-sur-Richelieu (825, rue Lucien-Beaudin ou 950, rue Gaudette), soit à Lacolle (8, rue du Parc-Industriel).

Les horaires des Fêtes se trouvent sur le site Internet de Compo-Haut-Richelieu à www.compo.qc.ca.

À Mont-Saint-Grégoire

Une collecte de sapins a été organisée pour les citoyens de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire. Les sapins devront être déposés en bordure de rue pour 7 h, le matin du jeudi 13 janvier 2011.

À Saint-Jean-sur-Richelieu

Rappelons que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu organise aussi une collecte de sapins en mettant à la disposition de ses citoyens une vingtaine de sites de récupération. Les citoyens pourront y apporter leurs sapins de Noël avant le 9 janvier 2011. Pour connaître les différents emplacements, consulter le site de la Ville <www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca> ou le site de Compo-Haut-Richelieu <www.compo.qc.ca>.

Pour tous renseignements supplémentaires, les citoyens peuvent contacter Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299 ou visiter le site Internet au www.compo.qc.ca.